

Colloque

Les 20 ans de la Charte de l'environnement

Judi 26 et vendredi 27 septembre 2024

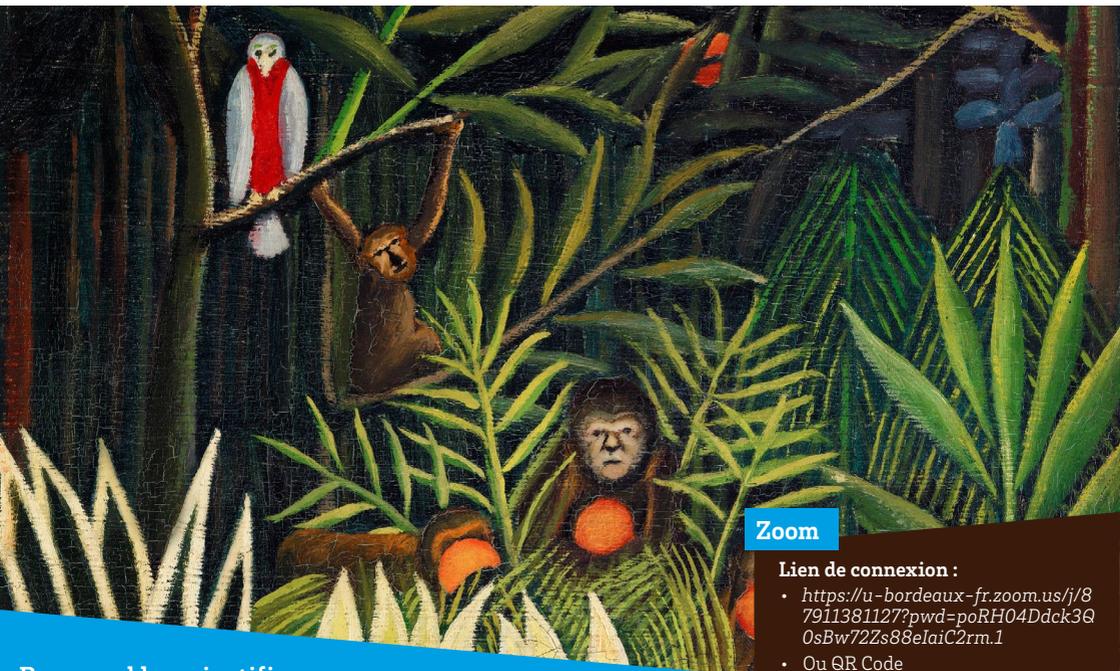
Accès libre

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Mai 2024 - Département DETS, université de Bordeaux - crédits photo © Stigues et Perrequet dans la forêt vierge (ca. 1905-1906) par Henri Rousseau. Original - Barne Foundation. Amélioration numérique par reprodisk.



Zoom

Lien de connexion :

- <https://u-bordeaux-fr.zoom.us/j/7911381127?pwd=poRH04Ddck3Q0sBw72Zs88elaiC2rm.1>
- Ou QR Code

ID de réunion : 879 1138 1127



Responsables scientifiques :

Carolina Cerda-Guzman, *Maîtresse de conférences, université de Bordeaux, CERCCLÉ*

Florian Savonitto, *Maître de conférences, université Paul-Valéry Montpellier 3, CERCCLÉ*

Hubert Delzangles, *Professeur, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CRDEI*

Carlos Manuel Alves, *Maître de conférences, université de Bordeaux, CRDEI*

Contact :

Leïla Patriarche, *Gestionnaire administrative, département DETS*
leila.patriarche@u-bordeaux.fr



CERCCLÉ | Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État

CRDEI | Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales



Faculté Droit et science politique

École doctorale Droit



Département de recherches DETS | Droit et transformations sociales



université BORDEAUX

13h30 **Mots d'accueil**Fabrice Hourquebie, *Professeur, université de Bordeaux, Directeur du CERCCLÉ*Alexis Marie, *Professeur, université de Bordeaux, Directeur du CRDEI*14h **Ouverture de la demi-journée****Quelle densité ?**Sous la présidence de **Michel Prieur**, *Professeur émérite, université de Limoges, OMIJ-CRIDEAU***Les avancées**14h20 **Les droits polarisés**Marine Fleury, *Maîtresse de conférences, université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS*14h40 **Les exigences découvertes**Laurent Fonbaustier, *Professeur, université Paris-Saclay, IDEP*15h **Débats**15h30 **Pause****Les retenues**15h50 **Les « principes » minimisés**Julien Bétaille, *Maître de conférences, université Toulouse Capitole, IEJUC*16h10 **Les dispositions inexploitées**Sara Aouiss, *Doctorante, université de Bordeaux, CERCCLÉ*16h30 **Débats**09h **Ouverture de la demi-journée****Quelle attractivité ?**Sous la présidence de **Ferdinand Mélin-Soucramanien**, *Professeur, université de Bordeaux, CERCCLÉ***La Charte face aux autres normes environnementales supralégislatives**09h10 **Une Charte concurrencée par les autres normes constitutionnelles ?**Florian Savonitto, *Maître de conférences, université Paul-Valéry Montpellier 3, CERCCLÉ*09h30 **Une Charte concurrencée par les normes du droit de l'Union européenne ?**Laetitia Guilloud-Colliat, *Professeure, université Grenoble Alpes, CESICE*09h50 **Débats**10h20 **Pause****La Charte face aux autres modèles étrangers de constitution environnementale**10h40 **La dimension anthropocentrée de la Charte : un modèle dépassé ?**Carolina Cerda-Guzman, *Maîtresse de conférences, université de Bordeaux, CERCCLÉ*11h **Une Charte axée sur le développement durable : un modèle inadapté ?**Carlos Manuel Alves, *Maître de conférences, université de Bordeaux, CRDEI*11h20 **Débats**11h50 **Pause déjeuner**

14h Ouverture de la demi-journée

Quelle protection ?

Sous la présidence de **Hervé Pineaud**, Vice-Président du CESER Nouvelle-Aquitaine, Président de la Commission « Environnement »

14h10 **Charte et santé**

Victoria Chiu, Maîtresse de conférences, université Lyon 3, EVS

14h30 **Charte et diversité biologique**

Loïc Peyen, Maître de conférences, université Toulouse Capitole, IEJUC

14h50 **Charte et milieux naturels**

Agathe Van Lang, Professeure, université de Nantes, DCS

15h10 **Débats**15h40 **Pause****Quelles limites ?**

Sous la présidence de **M^e Julien Vieira**, Président de l'Institut du Droit de l'Environnement du Barreau de Bordeaux

16h **Des voies d'accès à élargir ?**

Anna Maria Lecis Cocco Ortu, Maîtresse de conférences, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CED/CERCICLE

16h20 **Des divergences jurisprudentielles à surmonter ?**

Simon Jolivet, Maître de conférences, université de Poitiers, IDP
Julie Malet-Vigneaux, Maîtresse de conférences, université du Littoral-Côte d'Opale, ULCO/LARJ

16h40 **Des dispositions constitutionnelles à réviser ?**

Patricia Rrapi, Maîtresse de conférences, université Paris Nanterre, CTAD

17h **Débats**17h30 **Fin du colloque**

20 ans après que les deux assemblées parlementaires aient définitivement fixé les contours de la Charte de l'environnement, la soixantaine de décisions rendues par le Conseil constitutionnel et les centaines prises par les juridictions administratives et judiciaires sur les sept alinéas et les dix articles qui la composent appellent à nouveau à opérer un bilan sur les droits et devoirs environnementaux qu'elle consacre.

Célébrer son 20^e anniversaire constitue l'occasion de revenir sur le sort qu'a connu ce texte dont le destin était incertain.

Faut-il rappeler que sa naissance avait donné lieu à des réactions fortement contrastées : les unes bienveillantes, lorsqu'il s'agit de reconnaître que ce texte octroie de nouveaux droits ou constitue une évolution, voire une révolution du droit français ; les autres dubitatives, lorsqu'il s'agit de prétendre qu'elle n'est qu'un leurre, un avatar, un gadget, une boîte de Pandore.

La Charte de l'environnement est-elle alors devenue cet enfer vert qui a mis à mal le développement économique et le progrès social ou ce paradis vert qui permet à la France de répondre aux urgences écologiques auxquelles elle doit désormais faire face ?

Dans l'optique de renouveler la démarche qui nous a animés en 2015 à l'occasion du 10^e anniversaire de la Charte, il a semblé utile et fructueux d'organiser les débats autour de quatre nouvelles questions : Quelle densité normative ? Quelle attractivité ? Quelle protection ? Quelles limites ?

